



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Décision relative à l'arrivée à échéance de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le règlement d'exécution (UE) 2023/2591 de la Commission du 21 novembre 2023, renouvelant l'approbation de la substance active éthéphon conformément au règlement (CE) n° 1107/2009,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **CYBELE PRO***

de la société PHYTEUROP

numéro de dossier n°2025-0134

Considérant l'absence de demande de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit CYBELE PRO dans les trois mois suivant le renouvellement de l'approbation de la substances active éthéphon,

Considérant en conséquence que les dispositions de l'article 43 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont pas respectées,

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **arrive à échéance le 31 janvier 2025**, en France dans les conditions précisées dans la présente décision.

Informations générales sur le produit		
Nom du produit	CYBELE PRO	
Type de produit	Produit de revente	
Titulaire	PHYTEUROP 83 avenue de la Grande Armée 75016 PARIS France	
Formulation	Suspension aqueuse (38)	
	Contenant 480 g/L - éthéphon	
Produit de référence	Nom commercial	CERONE
	N° AMM	8800028
Numéro d'intrant	2110359	
Numéro d'AMM	2110200	
Fonction	Substance de croissance	
Gamme d'usage	Professionnel	

Conditions générales de l'échéance de l'autorisation de mise sur le marché	
Date d'échéance de l'AMM	31/01/2025
Date limite pour la vente et la distribution	31/07/2025
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks	31/07/2026

A Maisons-Alfort, le 31/01/2025

DocuSigned by:

Charlotte Grastilleur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)